



HAL
open science

Dominique Schnapper, La démocratie providentielle. Essai sur l'égalité contemporaine, Gallimard, coll. " nrf/essais ", Paris, 2002, 325 p.

François Dubet

► **To cite this version:**

François Dubet. Dominique Schnapper, La démocratie providentielle. Essai sur l'égalité contemporaine, Gallimard, coll. " nrf/essais ", Paris, 2002, 325 p.. Sociologie du Travail, 2003, 45 (2), pp.288-290. <10.4000/sdt.31627>. <halshs-03584776>

HAL Id: halshs-03584776

<https://shs.hal.science/halshs-03584776v1>

Submitted on 22 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License



Sociologie du travail

Vol. 45 - n° 2 | Avril-Juin 2003
Prix du jeune auteur 2002

Dominique Schnapper, La démocratie providentielle. Essai sur l'égalité contemporaine

Gallimard, coll. « nrf/essais », Paris, 2002, 325 p.

François Dubet



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/sdt/31627>

DOI : 10.4000/sdt.31627

ISSN : 1777-5701

Éditeur

Association pour le développement de la sociologie du travail

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2003

Pagination : 288-290

ISSN : 0038-0296

Ce document vous est offert par INIST - Centre national de la recherche scientifique (CNRS)



Référence électronique

François Dubet, « Dominique Schnapper, La démocratie providentielle. Essai sur l'égalité contemporaine », *Sociologie du travail* [En ligne], Vol. 45 - n° 2 | Avril-Juin 2003, mis en ligne le 13 août 2003, consulté le 22 août 2023. URL : <http://journals.openedition.org/sdt/31627> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/sdt.31627>

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2023.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International
- CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Dominique Schnapper, La démocratie providentielle. Essai sur l'égalité contemporaine

Gallimard, coll. « nrf/essais », Paris, 2002, 325 p.

François Dubet

RÉFÉRENCE

Dominique Schnapper, *La démocratie providentielle. Essai sur l'égalité contemporaine*, Gallimard, coll. « nrf/essais », Paris, 2002, 325 p.

- 1 Après *La communauté des citoyens*, consacré aux relations entre la République, la citoyenneté et la nation, après *La relation à l'autre*, portant sur les tensions entre les principes civiques et les identifications particularistes, *La démocratie providentielle* est la troisième étape d'une réflexion politique¹. Politique ne signifie pas ici que Dominique Schnapper a écrit un essai politique ou une analyse de la vie politique, mais qu'il s'agit d'une réflexion sociologique commandée par une question essentielle de philosophie politique : en quoi le développement de la démocratie providentielle visant à établir les conditions d'une égalité réelle, affaiblit-il la démocratie et le lien politique lui-même ? D. Schnapper reprend à son compte l'interrogation de Tocqueville sur une des paradoxes centraux de la démocratie selon lequel l'égalité réelle pourrait, à terme, tuer la démocratie. À cette question s'en ajoute une autre : quelles sont les conditions de la démocratie politique quand la citoyenneté se détache de l'État-nation républicain ?
- 2 L'État-providence n'est pas seulement un outil politique et social, un compromis résultant d'intérêts contradictoires, il est devenu une forme essentielle de la démocratie cherchant à transformer une égalité de principe en égalité réelle. Il engendre une politique du bien-être ne visant pas seulement à réduire les inégalités, mais définissant de plus en plus précisément les catégories mêmes des identités et des relations sociales. Il opère nécessairement un glissement de l'universel républicain vers

le particulier, le privé et le singulier, menaçant ainsi la fiction universaliste sur laquelle repose toute citoyenneté. Les politiques sociales, entendues dans un sens large, interviennent de plus en plus sur des cibles de plus en plus précises. Ce développement est lié à l'extension continue du corps politique englobant progressivement, les femmes, les pauvres, les enfants et les étrangers. Ce sont évidemment ces derniers qui posent le plus de problèmes puisqu'ils brisent le lien entre l'État-nation et la citoyenneté par une sorte de droit du sol généralisé. Alors que l'extension de la citoyenneté nationale était perçue comme une forme d'intégration, elle semble être aujourd'hui une force d'exclusion quand apparaissent des citoyennetés supranationales fondées sur les seuls droits de l'homme, notamment en Europe, et puisque des identités culturelles, jusque-là cantonnées au privé, montent dans l'espace public. Au fond, on pourrait être citoyen au nom des droits universels, d'un côté, et des droits sociaux des usagers, d'un autre côté. En spécifiant une série de droits au bien-être, la démocratie providentielle rompt avec les principes fondateurs de la communauté des citoyens identifiée à la nation.

- 3 La dialectique de l'autonomie des individus opère un véritable désenchantement des modes d'intervention de l'État. Non seulement les liturgies républicaines et nationales s'épuisent, mais la plupart des professions « inspirées » par des vocations universalistes entrent dans des crises profondes. Les prêtres, les enseignants, les médecins et les avocats, entre autres, vendent des services plus qu'ils ne témoignent d'un ordre symbolique légitime. Et D. Schnapper observe que la tendance est générale, même si la France supporte plus mal que d'autres cette évolution parce que l'identification de la nation, de la démocratie et de l'universel républicain y a été bien plus forte qu'ailleurs. Tous les intérêts ou presque deviennent légitimes, comme toutes les différences culturelles, que D. Schnapper préfère appeler « ethniques » de manière à ne pas diluer le problème sous le terme trop vague de culture. À la vieille formule de la démocratie négative protégeant les identités dans le privé au nom de la tolérance, se substitue un principe de reconnaissance. D. Schnapper discute avec force les thèses de Charles Taylor, Michael Walzer et Alain Touraine qui voient un nouvel âge démocratique dans cette reconnaissance et dans cet hyperdémocratisme. Elle en discute avec force et sans polémique, en rappelant que les expériences australienne et canadienne ont dû revenir en arrière, tandis que les pays républicains, comme la France, construisent des politiques ethniques sans le dire clairement.
- 4 De toute manière, l'affaire paraît jouée avec l'affaiblissement de la sacralisation républicaine, la distension de la représentation politique et le développement de la participation. Au bout du compte, la transcendance politique s'épuise en même temps que son socle concret : la communauté des citoyens dans un État national. On sent bien que D. Schnapper ne se console pas de cette évolution. Mais comme celle-ci est providentielle au sens historique du terme, elle s'en accommode avec scepticisme, tenant ainsi les exigences de la posture weberienne défendue dans l'introduction. Une absence me gêne cependant. La crainte de voir la citoyenneté se diluer dans les politiques de la providence atténuée trop fortement une double perspective ou une double critique pourtant essentielle à la sociologie. D'une part, on ne peut faire comme si la revendication providentielle ou identitaire ne s'enracinait pas sur les limites des politiques nationales universalistes et sur l'action des mouvements sociaux, ce qui ne suppose pas de reprendre à son compte la vieille critique de la démocratie formelle, mais les ouvriers, les femmes et les minorités restent, pour l'essentiel, des groupes dominés. D'autre part, on pouvait aussi accentuer la critique inverse en montrant

comment les démocraties providentielles engendrent d'autres inégalités, soit à l'intérieur des sociétés, soit à l'extérieur. Autrement dit, la providence est plus contradictoire qu'elle n'ena l'air.

- 5 À quoi sert la sociologie se demande-t-on de manière récurrente ? *La démocratie providentielle* apporte une réponse simple. Parce qu'il pose des problèmes fondamentaux et qu'il y répond par des faits précis et des analyses serrées, ce livre montre la sociologie aide à penser juste. Documenté et clair, il rompt heureusement avec les polémiques et les imprécations qui tiennent souvent lieu d'analyse et l'on aurait mauvaise grâce de ne pas céder à sa sagesse et sa mesure puisqu'il conduit le lecteur à partager des inquiétudes plus que des indignations.
-

NOTES

1. *La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation*, Gallimard, coll. « nrf/essais », Paris, 1994 ; *La relation à l'autre. Au cœur de la pensée sociologique*, Gallimard, coll. « nrf/essais », Paris, 1998.
-

AUTEURS

FRANÇOIS DUBET

Cadis, université Victor Segalen Bordeaux 2, EHESS, 3 ter, place de la Victoire, 33076 Bordeaux cedex, France

Francois.Dubet[at]u-bordeaux2.fr